



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses  
Bureau de la Réglementation générale

**ARRETE N°2026/D0 404**  
**portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire**

**Le sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L. 2223-19 à L. 2223-23 et les articles R.2223-56 et 57 relatifs aux opérations funéraires ;
- Vu le décret n°2020-917 du 28 juillet 2020 relatif à la durée de l'habilitation dans le domaine funéraire ;
- Vu le décret du 6 novembre 2024 portant nomination de monsieur Étienne STOSKOPF en qualité de préfet du Val-de-Marne;
- Vu l'arrêté préfectoral n°2025/04354 du 24 octobre 2025 portant délégation de signature à monsieur Denis MAUVAIS, sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°2021/62 du 22 janvier 2021 renouvelant l'habilitation de l'établissement à l'enseigne "CMP LECREUX FRERES SA" sis 1, esplanade Auguste Perret 94320 THIAIS pour une durée de cinq ans;
- Vu la demande en date du 13 janvier 2026 reçue le 16 janvier 2026 et complétée le 26 janvier 2026 adressée par monsieur Romain PAHINDRIOT, président du conseil d'administration de la COMPAGNIE DES MARBRERIES DE PARIS SA dont le siège social est situé 2, rue du Commandant Schloesing 75016 PARIS, pour le renouvellement de l'habilitation de l'entreprise funéraire à l'enseigne "CMP LECREUX FRERES SA" située 1, esplanade Auguste Perret 94320 THIAIS immatriculée au registre du commerce de Créteil sous le numéro 33793484800124 ;
- Sur proposition de madame la secrétaire générale de la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses ;

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** L'entreprise funéraire "CMP LECREUX FRERES SA" sise 1, esplanade Auguste Perret 94320 THIAIS, représenté par monsieur Romain PAHINDRIOT est habilitée pour exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- transport de corps après mise en bière (en sous-traitance),
- transport de corps avant mise en bière (en sous-traitance),
- organisation des obsèques,
- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que les urnes cinéraires,
- fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations,
- fourniture des corbillards et des voitures de deuil (en sous-traitance),
- soins de conservation (en sous-traitance).

Les activités sous-traitées sont effectuées par le prestataire suivant :

| Société           | Activités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Adresse                                       | N° habilitation |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------|
| VLIP<br>FUNERAIRE | -Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations,<br>-Transport de corps avant et après mise en bière à l'aide du véhicule immatriculé FL-990-QW,<br>-Organisation des obsèques,<br>-Soins de conservation,<br>-Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,<br>-Fourniture des corbillards et des voitures de deuil à l'aide du véhicule immatriculé FL-990-QW. | 28, avenue des<br>Pépinières<br>94260 FRESNES | 25-94-0240      |

**ARTICLE 2 :** Le numéro de l'habilitation est le **26.94.0165**.

**ARTICLE 3 :** La durée de l'habilitation est fixée à **cinq ans** pour l'ensemble des activités à compter de la date du présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** La secrétaire générale de la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à L'Haÿ-les-Roses, le

30 JAN. 2026

Pour le préfet et par délégation,  
Le sous-préfet,

Denis MAUVAIS